FISCALITÉ

Autoliquidation de la TVA : identifier les cas, déclarer et justifier ses flux

L'autoliquidation recouvre des situations très différentes : achats auprès de fournisseurs établis hors de France, sous-traitance de travaux immobiliers, importations, biens et services soumis à des règles particulières. Les équipes comptables appliquent le mécanisme au cas par cas, parfois par habitude, et les mentions portées sur les factures ne correspondent pas toujours au régime réellement applicable. Cette journée reprend chaque cas d'autoliquidation, la façon de le reconnaître, les mentions attendues sur la facture et les lignes de déclaration à servir. Les sept heures alternent analyse de factures fournisseurs et exercices de déclaration afin de fiabiliser le traitement courant.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 327 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables, responsables comptables, collaborateurs de cabinets d'expertise comptable et gestionnaires fiscaux.

PRÉREQUIS
Connaître les mécanismes généraux de la TVA et participer à l'établissement des déclarations.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les opérations relevant du mécanisme d'autoliquidation
- Déterminer le redevable de la taxe selon le lieu d'établissement des parties
- Contrôler les mentions portées sur une facture soumise à autoliquidation
- Servir les lignes de déclaration correspondant à chaque cas rencontré
- Corriger une opération traitée à tort en TVA facturée

03 Programme détaillé

M1 Comprendre le mécanisme

- Qui est redevable et pourquoi
- Principe du report de la taxe sur le client
- Lieu d'établissement du fournisseur et du preneur
- Conséquences sur la collecte et sur le droit à déduction
- Distinction avec l'exonération et avec la franchise
- À retenir : Autoliquider ne dispense pas de déclarer : la taxe est à la fois collectée et déduite par le client.

M2 Les cas d'autoliquidation

- Reconnaître la situation rencontrée
- Opérations réalisées par un fournisseur non établi en France
- Sous-traitance de travaux immobiliers
- Autoliquidation applicable aux opérations d'importation
- Acquisitions intracommunautaires et opérations assimilées
- Secteurs et biens soumis à des règles particulières
- Cas pratique : Les participants trient un lot de factures fournisseurs et déterminent le traitement de chacune.

M3 Facturer déclarer et justifier

- Sécuriser la chaîne documentaire
- Mentions attendues sur la facture du fournisseur et chez le client
- Écritures comptables et suivi des comptes de TVA
- Lignes de déclaration à servir selon le cas rencontré
- Régularisation d'une opération mal traitée et pièces justificatives
- Atelier : Chaque participant établit la déclaration d'un mois comportant plusieurs cas d'autoliquidation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 327 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr